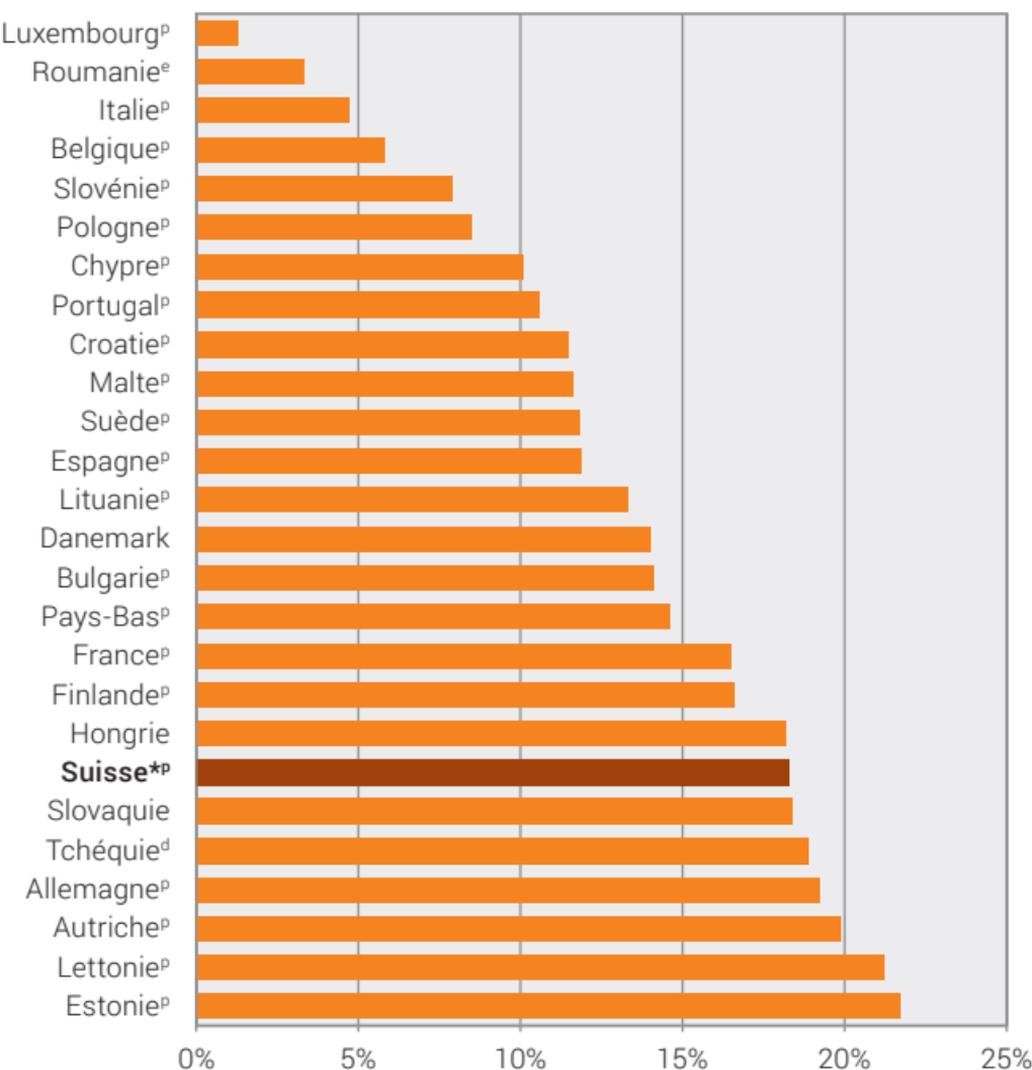


Écart de rémunération entre hommes et femmes dans l'industrie, la construction et les services¹, en 2019

Égalité entre femmes et hommes en comparaison européenne
(États membres de l'UE et de l'AELE)



Le chiffre pour la Suisse se réfère à l'année 2018.

Pas de données disponibles pour la Grèce, l'Irlande, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, le Royaume Uni et l'UE.

¹ L'écart de rémunération non ajusté se réfère à la différence entre la rémunération horaire moyenne brute des hommes et celle des femmes en % de la rémunération des hommes. La population de référence regroupe l'ensemble des salarié-e-s indépendamment de l'âge et du nombre d'heures de travail par semaine.

^d définition différente

^e estimé

^p chiffre provisoire

* États de l'AELE